



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

agriculteurs

Question au Gouvernement n° 2123

Texte de la question

CRISE AGRICOLE EN MÉTROPOLE ET EN GUADELOUPE

M. le président. La parole est à Mme Jeanny Marc, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.
Mme Jeanny Marc. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à M. Bruno Le Maire, ministre de l'agriculture.

Hier dans l'Essonne, le chef de l'État a présidé une réunion sur les principaux dossiers agricoles, sans pour autant répondre aux préoccupations de la profession, à savoir l'annulation du redéploiement d'une partie des aides européennes, soit un milliard d'euros, dont pouvaient auparavant bénéficier les céréaliers au profit des éleveurs et des agriculteurs de montagne.

Le Président semble dépassé par l'ampleur de la catastrophe qui s'annonce pour le monde agricole, tant la politique menée par son gouvernement s'avère inefficace au regard des contraintes et enjeux européens qui déciment l'agriculture française dans sa globalité.

Un agriculteur sur deux affirme rencontrer de graves difficultés pour accomplir sa mission professionnelle ; 13 % des exploitants envisagent de cesser leur activité au cours des douze prochains mois, invoquant, pour 62 % d'entre eux, de graves problèmes financiers.

Outre-mer, la situation du monde agricole est semblable à celle de la métropole.

Dans ces contextes difficiles, il n'est pas question que l'État n'assume pas pleinement ses responsabilités.

En Guadeloupe, la filière agricole est sinistrée par les aléas climatiques majeurs. Pour la production melonnière, la perte s'évalue à 980 000 euros, pour la banane à 15 millions d'euros, sans compter les dégâts collatéraux dus à l'absence de nos produits sur le marché européen. Les autres activités agricoles connaissent les mêmes avatars. Les cendres rejetées sur la Guadeloupe lors de l'éruption du volcan de Montserrat en février 2010 et la sécheresse qui sévit actuellement sont les causes directes de cette catastrophe.

Allez-vous faire en sorte, monsieur le ministre, d'abonder l'enveloppe de 500 millions d'euros annoncée au mois de mars dernier pour venir en aide, notamment, à ce secteur en crise ? Allez-vous déclarer l'état de calamité agricole en Guadeloupe ? Enfin, solidairement, je vous demande au nom de tous les agriculteurs français (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC*)...

M. le président. Je vous remercie, madame la députée.

La parole est à M. Bruno Le Maire, ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche.

M. Bruno Le Maire, *ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche*. Madame la députée, vous m'avez interrogé tout d'abord sur le bilan de santé de la PAC. Chacun sait ici que tous les éleveurs de France ont souffert de l'absence d'aides à l'hectare ; que ce soit dans les zones de montagne ou dans les zones intermédiaires, ils ont des difficultés majeures. C'est la filière de l'élevage dans son ensemble qui était menacée par l'absence de telles aides.

La décision a donc été prise par le Président de la république, par le Premier ministre et par le ministre de l'agriculture de l'époque, Michel Barnier, de réorienter une partie des aides de la PAC, à hauteur de 1,4 milliard d'euros, des grandes cultures vers la filière de l'élevage. C'était une question de justice et de survie pour cette filière.

Par ailleurs, vous savez que les grandes cultures rencontrent aujourd'hui une difficulté majeure liée à l'effondrement du cours des denrées telles que le blé, l'orge ou d'autres productions sur l'ensemble du territoire

européen. Hier, le Président de la République s'est rendu dans l'Essonne. Il a annoncé que nous allons réunir le comité de suivi. Je le réunirai dès le 14 avril prochain et nous tirerons toutes les conséquences des conclusions de ce comité qui procédera à l'évaluation des prix dans les grandes cultures jusqu'à la fin de l'année 2010. Avec Jean-Louis Borloo, nous avons commencé à travailler sur les questions d'environnement, dans le cadre du Grenelle, pour envisager les assouplissements possibles des règles européennes qui peuvent causer aujourd'hui des difficultés aux céréaliers et aux exploitants de grandes cultures. Cela étant, je me bats depuis plusieurs mois, vous le savez, pour maintenir une régulation européenne sur l'ensemble des filières, notamment celle des grandes cultures. Enfin, la Guadeloupe rencontre effectivement des difficultés particulières puisqu'elle se trouve en situation de calamité agricole. L'État prendra toutes ses responsabilités en Guadeloupe comme ailleurs. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [Mme Jeanny Marc](#)

Circonscription : Guadeloupe (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2123

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Alimentation, agriculture et pêche

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 avril 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 avril 2010